



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Les assistants familiaux face à la réalité de l'épidémie Attention danger !

À Paris
20 avril 2020

La CFDT a alerté par courrier Adrien Taquet, secrétaire d'Etat en charge de la protection de l'enfance et Dominique Bussereau, président de l'assemblée des départements de France, sur la situation particulière des assistants familiaux.

L'activité de ces professionnels de la protection de l'enfance se poursuit en silence dans l'intérêt des enfants confiés. Face à la situation liée au Covid-19, ces professionnels sont confrontés à une réalité inédite : fermeture des écoles et des cantines et rupture des relations sociales ordinaires pour leur famille et pour les enfants accueillis. Cela les conduit à s'adapter et à assumer des exigences nouvelles, tant personnellement que professionnellement. Pas de télétravail, de repos, ni de jour de congé, ils travaillent en suractivité du fait du confinement total des enfants et jeunes accueillis.

Dans un état de relations stressantes pour des enfants fragilisés par la vie, **ils prennent en charge leur scolarité** et tout l'accompagnement que cela implique. **Ils assument les difficultés de comportement** entraînées par l'absence des visites et séjours dans leur famille naturelle, **ils administrent l'intendance** et le quotidien (achats, confection des repas, entretien), **ils soutiennent éducativement et psychologiquement** les enfants et **ils gèrent** l'ensemble des actes du quotidien pour leur famille en sus des enfants accueillis.

Ce métier peu valorisé, dont la reconnaissance financière est faible, poursuit un travail en continu, 24/24h et 7/7 j, depuis plus de quatre semaines et *a minima* jusqu'au 11 mai 2020.

CONTACT

Catherine Blanc
06 81 53 36 39
cblanc@interco.cfdt.fr

Jacqueline Fiorentino
06 77 02 69 21
j.fiorentino@interco.cfdt.fr

La CFDT revendique l'arrêt de toute mesure administrative visant la suspension ou le retrait des agréments des assistants familiaux, **le maintien de la rémunération** précédant le confinement, dans le cas où des enfants ne seraient pas « rentrés », **l'accès** pour les jeunes de l'aide sociale à l'enfance, **la prise en charge Education nationale** comme pour les enfants de soignants ou de policiers, **la prise en charge financière** des frais supplémentaires relatifs au confinement, **la mise en place d'une cellule de soutien** et d'écoute et **la possibilité**, en cas de déclaration de Covid-19 dans la famille d'accueil, **d'intervention de personnel médical ou de soins de la collectivité.**

Pour la fédération Interco CFDT, le confinement des assistants familiaux questionne et nous restons attentifs à la situation post 11 mai 2020 : récupération des congés, droit RTT, suivi médical, primes et remboursement de frais courants.

Nous applaudissons vigoureusement tous les assistants familiaux pour leur pugnacité, leur professionnalisme et leur engagement.

FÉDÉRATION INTERCO CFDT

47-49 avenue Simon Bolivar 75950
Paris cedex 19
tél +33 (0)1 56 41 52 52
interco@cfdt.fr

INTERCO.CFDT.FR

La fédération nationale Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 70 000 adhérents.